







- construire la maison qui permettra d'accueillir des volontaires de longue durée,
- lancer la construction de l'espace enfants,
- développer les actions de sensibilisation sur le projet.



#### La recherche de financement

Elle vise à réunir les fonds qui permettront la construction du Centre Damien (salles de classe, aires de jeux, salle de spectacle, bibliothèque, bâtiments administratifs) et la mise en place d'activités génératrices de revenus afin qu'il puisse fonctionner de façon autonome.

# Ils nous soutiennent

- Energies sans Frontières
- Fondation Notre Dame
- Enfance Missionnaire (Luxembourg)
- Sogea Satom (VINCI)
- Paroisse de Bréval (78)
- Réseau Picpus

### L'association Centre Damien de Molokaï

Notre association a pour but d'accompagner la mise en œuvre du Centre Damien au Bénin.

Elle organise des actions de sensibilisation, monte des dossiers de subvention, développe un réseau de donateurs et assure le suivi du projet sur place. Elle est portée par un conseil d'administration et une équipe de bénévoles.

### L'équipe locale au Bénin

Les acteurs du Centre Damien sont d'horizons variés et nous conseillent aux diverses étapes d'avancement. Juristes, acteurs du développement local, entrepreneurs, animateurs : ils contribuent sur place à la réalisation de ce projet.

# Réseau Picpus

Réseau Picpus, mouvement picpucien des jeunes, est le partenaire historique du projet. Il envoie chaque été des volontaires au Bénin qui assurent soutien scolaire et animation d'un centre de loisirs avec une équipe béninoise. Ceux-ci contribuent par ce biais à la sensibilisation au projet et à la formation d'animateurs. Depuis 2009, une centaine de volontaires se sont rendus sur place.

### Centre Damien de Molokaï

209 avenue Daumesnil 75012 Paris contact@centre-damien.com

www.centre-damien.com

tel: 06 25 39 23 23





# Le projet :

créer un centre d'éveil et de loisirs pour les enfants





L'avenir de l'Afrique passera par l'éducation et le souci porté à l'épanouissement des enfants.

### Agir en complémentarité

De nombreux organismes au Bénin mènent des actions de sensibilisation auprès de la population sur des grands thèmes touchant à l'enfance : scolarisation, excision, travail des enfants, etc. En revanche, il y existe très peu d'offre de loisirs. Pourtant par leurs vertus éducatives, les loisirs et l'ouverture à la culture qu'ils suscitent concourent pleinement à l'épanouisement des enfants. Le Centre Damien souhaite en particulier mettre l'accent sur l'accès à la lecture.

Voir sur notre site les enquêtes menées auprès d'associations œuvrant pour l'enfance en difficulté à Cotonou.



### Nos objectifs

- 1. Créer un centre d'éveil et de loisirs pour les enfants
- 2. Créer un lieu d'échange et de formation pour les adultes
- **3.** Porter une attention toute particulière aux enfants démunis en leur offrant un lieu où se construire

### Le suivi du projet

L'association Centre Damien de Molokaï, avec ses relais sur place, assure le suivi du projet et veille à la bonne utilisation des fonds.

Ses « plus »? La bonne connaissance du pays par ses responsables et le soutien d'un réseau de volontaires et donateurs, en constant développement.

Achat du terrain (5 hectares)

2008 - 2011

- Forage
- Construction du mur d'enceinte sur 2 hectares
- Travail sur le projet architectural
- Défrichage et essouchage du terrain
- Construction d'une paillote, d'une maison d'accueil et d'un château d'eau
- 2013 2014

- Construction de la maison des volontaires et de l'espace enfants
- Mise en place d'une agroforesterie

2015...



A renvoyer à :

Association Centre Damien de Molokaï 209 avenue Daumesnil 75012 Paris

# Je fais un don de :

□ 50€	□ 100€	□ 140€	
□ Autre :	_€		
□ Par virement IBAN : FR76 300	00 3035 9000	0506 1139 252	
□ Par chèque libellé à l'ordre de	e Centre Dami	en de Molokaï	
□ Je fais un virer	ment mensuel	automatique de _	€
Mes coordon	nées :		
Nom :			
Prénom :			
Adresse:			
Téléphone :			
E-mail :			

## Date et signature :

Votre don	Coût réel
50 €	17 €
100€	34 €
300€	102 €
500€	170 €
1000 €	340 €

Vouz pouvez déduire de vos impôts 66% de votre don, dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

2012 20